

Une vie transformée
est une vie
de pardon

LE SERVITEUR PARDONNÉ MAIS IMPITOYABLE (MATTHIEU 18.21-35)

Matthieu 18 enseigne le pardon. Jésus y raconte l'histoire d'un berger qui cherche une brebis perdue et, quand il la trouve, se réjouit "plus que pour les 99 qui ne se sont pas égarées" (v. 13). Il montre ainsi l'amour de Dieu et son désir de pardonner les pécheurs.

Puis Jésus dit ce qu'il faut faire lorsqu'on frère pèche contre nous :

Si ton frère a péché, va et reprends-le seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux (personnes), afin que toute l'affaire se règle sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Eglise ; et s'il refuse aussi d'écouter l'Eglise, qu'il soit pour toi comme un païen et un péager (vs. 15-17).

Le contexte suggère que nous devons faire tout notre possible pour encourager le pécheur à se repentir ; et, lorsqu'il le fait, il faut lui pardonner !

L'enseignement des versets 15 à 18 peut nous frapper par sa sévérité, mais Pierre était plutôt impressionné par le fait qu'il faut pardonner au pécheur. Il se demandait jusqu'à quel point il fallait offrir son pardon :

Alors Pierre s'approcha et lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il pêchera contre moi ? Jusqu'à sept fois ? Jésus lui dit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois (Mt 18.21-22).

En suggérant de pardonner jusqu'à sept fois, Pierre va bien au-delà des conseils des rabbins de l'époque, qui disaient qu'il fallait pardonner trois fois, mais pas quatre¹. Mais, Jésus va plus

loin encore.

En parlant de pardonner jusqu'à 490 fois, Jésus ne recommande pas de tenir un cahier et de compter les péchés commis contre nous par un frère, afin de pardonner jusqu'à ce chiffre fatidique, mais pas plus. Imaginez cette déclaration :

"Ha ! Cela fait la 491e fois que tu pêches contre moi ! C'est la goutte de trop ! Je ne suis plus obligé de te pardonner !"

Jésus voulait dire par son enseignement que le pardon devrait égaler le péché, que nous devrions pardonner continuellement, quel que soit le nombre de péchés commis contre nous.

Pour appuyer cet enseignement, Jésus raconte l'histoire d'un homme pardonné d'une grande dette, mais qui refuse de remettre une petite dette. C'est un serviteur pardonné mais non pardonnant.

Nous pouvons tirer quatre leçons de son histoire.

UN SERVITEUR NON PARDONNÉ

Le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs (v. 23).

Le roi de l'histoire représente Dieu, à qui nous devons rendre compte. Il nous connaît, il connaît nos péchés, qu'il met sur notre compte, pour le jour où il règlera toutes choses, le jour du jugement, où il "rendra à chacun selon ses œuvres"

(Austin, Tex. : Firm Foundation Publishing House, 1968), 282-283.

¹Burton Coffman, *Commentary on the Gospel of Matthew*

(Rm 2.6 ; cf. Ap 20.12 ; Ec 12.13).

Quand il se mit à compter, on lui en amena un qui devait dix mille talents² (v. 24).

Même si nous prenons une estimation conservatrice, pour dix mille talents, nous arrivons facilement à 10 millions de dollars, ou 13 millions d'euros. C'est une somme stupéfiante. Même l'homme le plus riche du monde considérerait cela comme une dette assez significative.

Mais, ce n'est pas tout. Nous parlons de 13 millions d'euros de l'époque. Cela représentait bien plus que la même somme aujourd'hui. En prenant le rapport entre le talent et le denier, salaire journalier d'un ouvrier selon la parabole des ouvriers embauchés à différentes heures (Mt 20.16³), cela signifie que cet homme devait l'équivalent de 50 millions de jour de travail.

Qu'apprenons-nous de tout cela ? *L'homme avait une dette qu'il ne pourrait jamais régler.*

Comment en arriva-t-il là ? Personne ne le sait. Quelqu'un a suggéré que ce serviteur pouvait avoir été un noble pris en flagrant délit d'escroquerie fiscale ou de détournement de fonds. Mais, il semble improbable que cela puisse expliquer une dette tellement colossale. Coffman dit :

Pour donner une idée de l'énormité de cette dette, le revenu par taxation des cinq provinces de la Palestine (Judée, Pérée, Idumée, Samarie, et Galilée) s'élevait à seulement 800 talents. En d'autres termes, la dette du serviteur représentait plus de dix fois le budget national⁴.

Comment un homme pouvait-il devoir autant d'argent ? La réponse la plus simple, c'est qu'il ne le pouvait pas, qu'il était impossible qu'un seul homme soit endetté à ce point.

Il semble que Jésus ait utilisé une hyperbole, une exagération délibérée, pour montrer la grandeur du pardon dans le royaume des cieux (Mt 18.23). Pour illustrer à ses auditeurs la magnitude du pardon de Dieu, il fallait qu'il montre l'énormité du péché que Dieu pardonne

lorsqu'on devient son enfant.

Jésus veut donc nous enseigner que nous aussi, nous avons une dette impossible à payer. Le péché est une chose si terrible qu'il offense le Dieu tout-puissant au point où nous ne pouvons jamais, de nous-mêmes, le régler.

Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna de le vendre, lui, sa femme, et ses enfants, et tout ce qu'il avait, et de payer la dette (v. 25).

Si nous considérons une dette de 13 millions d'euros à 5%, il faudrait payer 650 000 euros par an, juste pour les intérêts ! Quelle possibilité aurait-il de payer une telle somme alors qu'il était en prison ? Même s'il avait cent hommes qui travaillaient pour lui "à l'extérieur", il pouvait à peine payer cet intérêt. Il devait rester en prison jusqu'à la fin de ses jours, car son châtiment était jusqu'à la fin de l'âge.

Il en est de même pour nous. Le seul châtiment pour le péché, une chose terrible, c'est l'enfer. Dans cet endroit, nous ne pourrions jamais souffrir assez pour payer notre dette. *Notre punition est donc comme celle du serviteur, à l'exception près que la sienne durait jusqu'à la fin de l'âge, et la nôtre est éternelle !*

Par conséquent, cette parabole dépeint le parfait tableau du pécheur non pardonné. Il a péché, car nous avons tous péché (Rm 3.23). Dieu le tient comme responsable de son péché. Or, il ne peut faire assez pour compenser les péchés qu'il a commis contre Dieu, il est donc perdu, sans espoir. Enfin, Dieu lui demande des comptes pour son péché et le punit. De quel châtiment s'agit-il ? Selon Romains 6.23, "le salaire du péché, c'est la mort". Cette mort est une séparation éternelle d'avec Dieu, en enfer ! Quel tableau horrible ! Mais l'histoire n'est pas terminée.

UN SERVITEUR PARDONNÉ

Le serviteur se jeta à terre, se prosterna devant lui et dit : [Seigneur], prends patience envers moi, et je te paierai tout (v. 26).

Nous avons du mal à voir comment ce serviteur pensait pouvoir tout payer. Mais, nous constatons qu'il comprenait ceci : sa seule chance d'en sortir était de se fier à la grâce d'un maître miséricordieux.

Cela est également notre seule option. Nous ne pouvons nous sauver par nos bonnes œuvres.

² 10 000 talents égalent 10 000 fois 34,2 kilos. "Somme astronomique, que l'esclave ne pourra jamais rendre. À titre de comparaison, selon Flavius Josèphe l'impôt annuel de toute la Judée s'élevait à 600 talents" – note n° 24, p. 1274, *La Nouvelle Bible Segond*.

³ Coffman, 158.

⁴ William P. Barker, *As Matthew Saw the Master* (Westwood, N. J. : Fleming H. Revell Co., 1964), 97, cité dans Burton Coffman, loc. cit., 285.

Notre seule alternative est de nous fier entièrement à la grâce de notre Dieu miséricordieux ! Lorsque nous cherchons le pardon, il vaudrait mieux ne pas nous approcher de Dieu en disant : "Tu vois, Dieu, je ne suis pas un mauvais type, c'est juste que je ne suis pas très religieux. J'ai fini par décider de me ranger de ton côté et de celui de l'Église. Nous pourrions peut-être trouver un petit arrangement : je me ferai baptiser si tu pardonnes mes péchés. Puis je serai de ton côté et je pense que tu as de la chance de m'avoir avec toi."

Ce n'est pas ainsi que nous serons pardonnés ! Pour recevoir la miséricorde de Dieu, il faut venir devant lui en disant :

Tel que je suis, sans rien à moi,
Sinon ton sang versé pour moi,
Et ta voix qui m'appelle à toi,
Agneau de Dieu, je viens, je viens⁵ !

Cette attitude reconnaît que notre dette est trop grande pour nous. Elle ressemble à celle du publicain : "O Dieu, sois apaisé envers moi, pécheur" (Lc 18.13) ; elle doit comprendre la confession, comme celle du fils prodigue revenu vers son père : "J'ai péché contre le ciel et envers toi, je ne suis plus digne (...)" (Lc 15.21).

Bien entendu, il faut venir à Christ selon les conditions décrites dans la Bible : en croyant en Jésus (Jn 8.24), en confessant notre foi en lui (Mt 10.32), en nous repentant de nos péchés (Lc 13.3), et en étant baptisés afin d'être sauvés (Mc 16.16). Mais, lorsque nous faisons ces choses, nous ne devons pas les faire comme si nous remportions un marché avec Dieu : tant d'œuvres bonnes en échange de tant de salut. Au contraire, on doit les accomplir dans un esprit d'humble requête, en demandant à Dieu la miséricorde qui nous permettra d'obtenir le salut que nous n'aurons pas de nous-mêmes !

Touché de compassion, le maître de ce serviteur
le laissa aller et lui remit la dette (v. 27).

Voici donc la bonne nouvelle ! Le roi remet généreusement la dette que le serviteur n'aurait jamais pu payer. Dans notre cas, on appelle cela la grâce de Dieu. *Lorsque nous sommes sauvés, c'est que Dieu nous pardonne bien au-delà de ce que nous méritons.* Il nous accorde une faveur que nous n'avons jamais gagnée, il remet une dette que

nous ne pouvons payer et que nous ne pourrions jamais espérer payer !

Notons que, dans cette histoire, le roi ne pardonne pas au serviteur après paiement de la dette. Dieu, non plus, ne nous pardonne pas après que nous aurons fait le nécessaire pour effacer notre dette. Plutôt que de nous faire payer nos péchés dans un enfer éternel, il accepte le sang du Christ comme paiement contre notre culpabilité (cf. Tt 3.5).

Mais, une fois encore, l'histoire n'est pas finie.

UN SERVITEUR IMPITOYABLE

En sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent deniers. Il le saisit et le serra à la gorge en disant : Paie ce que tu [me] dois (v. 28).

Quel bandit ! Une fois pardonné, il aurait dû se réjouir, il aurait dû être généreux envers tous. Il aurait dû remettre toute dette envers lui-même.

Mais il sortit directement de devant le roi, saisit un homme qui lui devait une petite somme, le prit par la gorge prêt à l'étouffer, exigeant d'être payé.

Cet homme lui devait cent deniers, cent jours de salaire. C'est une somme considérable, mais tout de même une dette qui pouvait être payée. Notons au passage le contraste entre les deux dettes. On devait au serviteur une somme qui ne faisait qu'environ 2/10 000 èmes de ce que le roi lui avait remis.

Nous apprenons ici que, *quels que soient les péchés que nous sommes appelés à pardonner chez les autres, cela ne se compare même pas à ce que Dieu nous a déjà pardonné.* Nos péchés contre Dieu sont infiniment plus grands que ceux des personnes qui pèchent contre nous. Ne devrions-nous pas, donc, leur pardonner généreusement ?

Son compagnon se jeta à ses pieds et le suppliait disant : Prends patience envers moi, et je te paierai. Mais lui ne voulut pas ; il alla le jeter en prison, jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il devait (vs. 29-30).

Ainsi le serviteur pardonné, se trouvant à la place du roi, avait le pouvoir de pardonner à son tour. Mais il n'avait rien appris de l'exemple du roi. Quand il avait supplié le roi, celui-ci lui avait remis sa dette ; mais, devant le compagnon qui le suppliait, il refusa de pardonner.

⁵ C. Elliot, "Tel que je suis, sans rien à moi" (Paris et Liège : *Chante Mon Cœur*, 2e éd. 2000), N° 582.

Cela nous ressemble, parfois. *Pardonnés, nous refusons de pardonner à notre tour.* Quelqu'un me fait un affront ; au lieu de pardonner, je m'en souviens et je lui fais un affront à mon tour, à notre prochaine rencontre. Quelqu'un dans mon bureau s'arrange malhonnêtement pour être promu à la place qui aurait dû me revenir ; à mon tour, je fais tout pour l'empêcher de bien travailler dans son nouveau poste.

Cela arrive même dans l'Église : "Ils ne veulent pas que j'enseigne une classe, et ils n'annoncent jamais quand je suis malade, alors qu'ils le font pour tous les autres. Je leur montrerai, je ferai tout pour les embarrasser, je leur ferai regretter leur manière de me traiter." *On nous a tant pardonné, mais nous refusons de pardonner les "petites" choses faites contre nous.*

Ses compagnons, voyant ce qui arrivait, furent profondément attristés, et ils allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé (v. 31).

Il est bon et juste d'être peiné lorsqu'un chrétien refuse de pardonner. Mais le point principal ici est celui-ci : le roi découvrit la chose. Dieu, notre Roi, sait quand nous refusons de pardonner.

UN SERVITEUR IMPARDONNABLE

Refusant de pardonner, ce serviteur ne pouvait être pardonné.

Alors le maître fit appeler ce serviteur et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis en entier ta dette, parce que tu m'en avais supplié ; ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? (vs. 32-33).

C'est logique : cet homme bénéficiant du pardon aurait dû se montrer aussi magnanime envers les autres.

C'est logique : nous qui avons été généreusement pardonnés par Dieu devrions offrir le même amour, le même pardon aux autres. Tel est même le commandement que nous avons reçu :

Supportez-vous les uns les autres et faites-vous grâce réciproquement ; si quelqu'un a à se plaindre d'un autre, comme le Christ vous a fait grâce, vous aussi, faites de même (Col 3.13).

Si nous disons que l'autre n'est pas assez bon pour que nous lui pardonnions, posons-nous la question de savoir si nous étions assez bons pour être pardonnés par Dieu.

Si nous disons que l'autre nous a trop fait de choses terribles pour que nous lui pardonnions,

posons-nous la question de savoir quelles terribles choses nous avons faites à Dieu. En effet, ces choses sont l'équivalent d'une dette de dix mille talents. On a craché sur Jésus ; il a été flagellé, frappé, crucifié. Et il a toujours pardonné.

Si nous disons que l'autre n'est jamais venu nous demander pardon, posons-nous la question de savoir si quelqu'un avait demandé le pardon de Jésus avant sa prière : "Père pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font" (Lc 23.34).

En d'autres termes, nous n'avons pas d'excuse pour refuser de pardonner.

Et son maître irrité le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il ait payé tout ce qu'il devait (v. 34).

La première conséquence de notre refus de pardonner est celle de la fureur de Dieu : "Il est terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant !" (Hé 10.31). La deuxième conséquence est celle d'être sujet au châtement qui devait, à l'origine, être appliqué à notre péché. Le roi de cette histoire retira son pardon et jeta le serviteur en prison pour n'en sortir que lorsque la dette serait payée, c'est-à-dire jamais ! Il en est de même pour nous. Si nous refusons de pardonner, nous subirons le châtement éternel qui nous était dû.

C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur (v. 35).

Le pardon que nous recevons de Dieu dépend du pardon que nous accordons aux autres (cf. Mt 6.14-15). Et ce pardon doit venir de notre cœur. Nous avons tous besoin de la miséricorde et la grâce de Dieu, de son pardon, pour être sauvés et pour le rester.

CONCLUSION

Nous avons vu quatre étapes dans l'histoire de ce serviteur : d'abord, il était non pardonné ; ensuite, on l'a pardonné ; après, il se montra impitoyable ; enfin, il fut impardonnable. Je suppose que l'on pourrait mettre tout le monde dans l'une de ces catégories. Et vous, où vous situez-vous ?

Si vous n'êtes pas pardonné, souvenez-vous que Dieu vous aime et qu'il veut le faire, quelle que soit la terrible nature des péchés que vous avez commis. Souvenez-vous aussi que, si vous venez vers lui selon les modalités qu'il a établies dans sa Parole, il ne refusera aucunement de vous accepter, de vous pardonner, de faire de vous son propre enfant.